



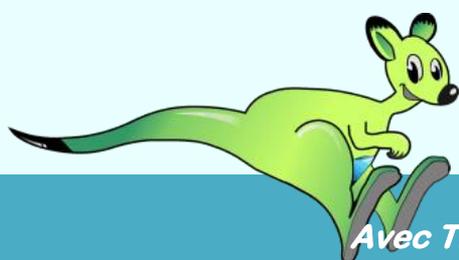
SITREVA

Syndicat Intercommunal
pour le Traitement et la
Valorisation des Déchets



Vous triez, nous valorisons

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



Avec Trigourou, le tri, c'est dans la poche !



SOMMAIRE

Edito du Président	page 3
I - Présentation du Sitreva	page 4
1.1 <u>Organisation politique</u>	
1.2 <u>Organisation administrative et opérationnelle</u>	
1.3 <u>Le Sitreva et son territoire</u>	
1.4 <u>Les équipements du Sitreva</u>	
1.5 <u>La logistique</u>	
II - Les indicateurs techniques	page 14
2.1 Les déchèteries	page 14
2.1.1 <u>Les tonnages</u>	
2.1.2 <u>Les produits</u>	
2.1.3 <u>Les rotations des caissons</u>	
2.1.4 <u>Les fréquentations</u>	
2.1.5 <u>Bilan général</u>	
2.2 <u>La valorisation énergétique</u>	page 19
2.2.1 <u>Les tonnages</u>	
2.3 <u>La valorisation des emballages</u>	page 21
2.4 <u>Les végétaux</u>	page 23
2.5 <u>Le bois</u>	page 25
2.6 <u>Les métaux</u>	page 26
2.7 <u>Les gravats</u>	page 27
2.8 <u>Le verre</u>	page 28
2.9 <u>Le tout venant</u>	page 29
2.10 <u>Les DDM</u>	page 30
2.11 <u>Les DEEE</u>	page 31
III - Les indicateurs financiers	page 33
3.1 <u>Les faits marquants</u>	page 33
3.2 <u>Les grands chiffres 2010</u>	page 35
3.3 <u>Répartition des charges et des produits</u>	page 38
IV - Communication	page 39
V - Marchés	page 42
Glossaire	page 44





EDITORIAL



L'avenir en marche

2010 consacre une nouvelle période pour le SITREVA, celle de la stabilité et du développement.

Première des cinq années du plan pluriannuel d'investissement, 2010 marque pour le SITREVA, la préparation de son avenir :

- Renouvellement des matériels avec ses économies de fonctionnement induits,
- Rénovation de son parc de déchèteries pour un meilleur accueil des usagers et l'optimisation du tri,
- Etude globale de validation des projets structurants à l'horizon 2014.

Tout ceci positionne le SITREVA comme un établissement incontournable dans ses trois départements d'implantation et en fait un acteur majeur dans le traitement et la valorisation des déchets de 265.000 habitants.

Le Président

Daniel MORIN



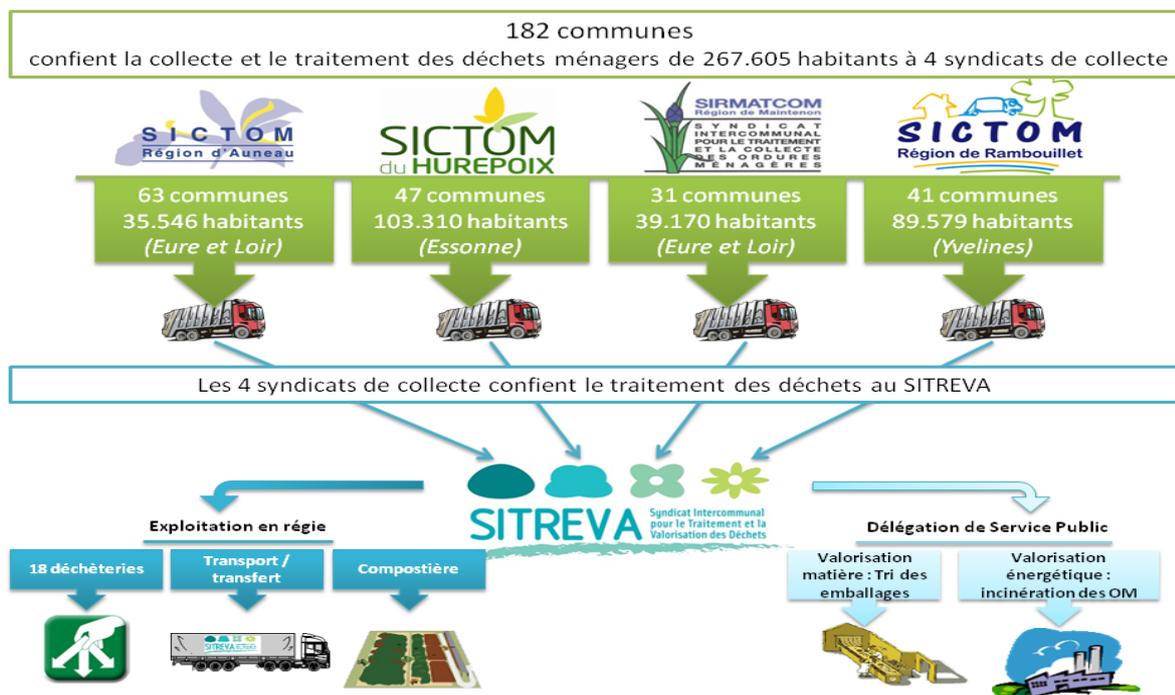


Présentation du SITREVA

1.1 - Organisation politique

Le **SITREVA – Syndicat Intercommunal pour le TRaitement Et la VALorisation des déchets** - est un syndicat mixte intercommunal, créé le 1er mars 1994, qui a pour compétence le traitement des déchets ménagers de 182 communes, représentant 265 126 habitants, réparties sur 3 départements (Yvelines, Essonne et Eure et Loir) et 2 régions administratives (Ile de France et Centre). Ce vaste territoire se caractérise par une disparité dans la densité de population et une diversité d'habitats qui génèrent diverses natures de déchets.

Le SITREVA regroupe 4 syndicats de collecte qui lui ont transféré les compétences traitement, valorisation et transfert des déchets et l'exploitation des déchèteries.



Le SITREVA est un établissement public et est à ce titre doté d'un organe politique : le comité syndical.

Le comité syndical du SITREVA comprend 49 délégués titulaires élus par les syndicats membres et autant de délégués suppléants :

- 6 délégués titulaires représentent le SICTOM de la région d'Auneau
- 19 délégués titulaires représentent le SICTOM de l'Hurepoix
- 7 délégués titulaires représentent le SIRMATCOM de Maintenon
- 17 délégués titulaires représentent le SICTOM de la région de Rambouillet





Le Président Daniel MORIN est assisté d'un Bureau Syndical de 22 membres dont 11 vice-présidents. Il conduit la politique définie par le comité syndical, exécute les décisions prises en comité et charge les services dont il a la responsabilité d'en assurer la mise en œuvre.



Daniel MORIN

Président

Les vice-présidents



Christian SCHOETTL
Administration générale



Gérard MARCONNET
Transport et Transfert



Francis JARD
Affaires juridiques



Dominique ECHAROUX
Finances



Jean-Louis BAUDRON
Valorisation



Jacqueline DROUILLEAUX
Environnement, qualité, sécurité



Benoit PETITPREZ
Délégation de service public



Daniel BONTE
Déchèteries



Daniel DEGARNE
Relation entre le SITREVA et les syndicats de traitement des déchets limitrophes



Roland DUFILS
Gestion du personnel



Huguette BERAUD
Communication





1.2 - Organisation administrative et opérationnelle

Pour assurer sa mission de service public, le SITREVA regroupe 115 agents en activité permettant d'assurer l'exploitation en régie de :

- 18 déchèteries
- 4 centres de transfert
- 1 plate forme de compostage

Il a donné en Délégation de Service Public :

- Une **unité de valorisation énergétique** des ordures ménagères d'une capacité nominale de 135 000 tonnes par an, à Ouarville (28)
- Un **centre de tri des emballages ménagers** d'une capacité de 14 000 tonnes par an, à Rambouillet (78).
- Un **quai de transfert des emballages ménagers**, à Ouarville.

Les services du Sitreva sont organisés autour de 5 pôles :

- Les services techniques
- Les finances et affaires juridiques
- L'administration générale et les achats
- Les ressources humaines
- L'informatique et la communication





Différentes filières de traitement ont été retenues :



L'incinération pour les ordures ménagères, les refus de tri et les petits encombrants avec valorisation énergétique (production d'électricité).



Le tri et le recyclage pour les emballages issus de la collecte sélective avec valorisation matière.



Le compostage pour les déchets verts.

Le recyclage pour certains produits de déchèteries avec **valorisation matière**



(bois, métaux, cartons,...).

La mise en Centre d'Enfouissement Technique (CET) pour les « déchets ultimes » non valorisables.





1.3 - Le sitreva et son territoire

L'activité du SITREVA est répartie sur deux régions administratives (Ile de France et Centre) et sur trois départements (Yvelines, Essonne, Eure et Loir). Ce territoire comporte 182 communes représentant 265 126 habitants.





1.4 - Les équipements du SITREVA

Les déchèteries gérées en haut de quai et bas de quai

Angerville



Auffargis



Bailleau Armenonville



Bonnelles



Droue Sur Drouette



Gazeran



Janville



Nogent le Roi



Ouarville



Pierres



Rambouillet



Roinville



Saint Arnoult en Yvelines



Voves





Les déchèteries gérées en bas de quai uniquement

Briis sous forges



Dourdan



Egly



Saint Chéron



Centre de Tri des emballages – Rambouillet



Quais de transfert

Rambouillet



Droue sur Drouette





Plate forme de compostage - Ouarville



Unité de valorisation énergétique - Ouarville



1.5 La Logistique

Les Flux

En 2010, le SITREVA a effectué 19.472 pesées entrantes et sortantes sur ses quais de transfert représentant un tonnage entrant de 75.064 tonnes.

Les matériels

La gestion des flux de déchets traités par le SITREVA s'articule autour de deux axes visant à optimiser le transport.

- Les caissons déposés en déchèterie
- Les semi-remorques à fond mouvant alternatif (FMA) et les semi-remorques compactrices déposées sur les quais de transfert.

Le parc de caissons des déchèteries étant disparate et vieillissant (contenances et modèles variés allant de 30 à 50 m³, caissons très abîmés), son renouvellement engagé en 2009 a été poursuivi en 2010.





40 nouveaux caissons ont été mis en place en 2010. Tous les nouveaux caissons ont la même contenance de 40m³, sont peints et siglés aux couleurs du SITREVA.



Afin d'optimiser au mieux le remplissage et de diminuer le nombre des enlèvements, le SITREVA a fait l'acquisition de deux compacteurs de caissons. Ainsi, avec des caissons plus petits, le taux de remplissage est plus important et le nombre d'enlèvements diminue.

3 nouveaux tracteurs et 6 nouvelles semi-remorques de type FMA (Fond Mouvant Alternatif) ont été acquis en 2010. 3 semi-remorques ont été mises en circulation en 2010. Les 3 autres seront livrées en 2011.

Le Service Transport du SITREVA gère 10 tracteurs routiers, 12 semi-remorques F.M.A (fond mouvant alternatif), 16 semi-remorques compactrices et 19 semi-remorques TP (Travaux Publics).



Semi remorque FMA et tracteur Volvo



Semi remorque TP pour les gravats



Remorque porte-caisson





Pour le service déchèterie, le SITREVA dispose de 9 camions porteurs.



Le compacteur pour caisson permet d'optimiser le remplissage. Pour des végétaux, on peut gagner jusqu'à 50% de place.





II - LES INDICATEURS TECHNIQUES

2.1 - Les déchèteries



2.1.1 Tonnages apportés

56 125 tonnes de déchets (y compris DEEE et DDM) ont été déposées sur l'ensemble des 18 déchèteries du SITREVA.

La répartition des apports tous matériaux confondus est la suivante :

Variations mensuelles des apports en déchèteries sur l'année 2010



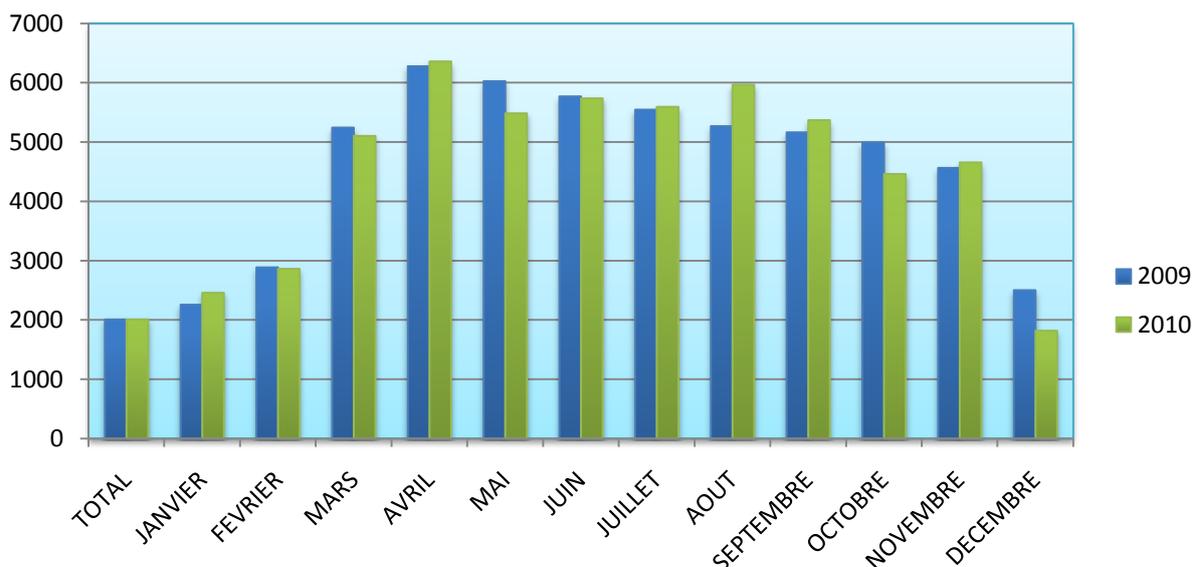


Les apports en déchèteries sont toujours saisonniers. Ils augmentent fortement au printemps et restent relativement constants l'été, pour baisser progressivement en novembre.

Chaque année, l'activité est très intense du printemps à l'automne.

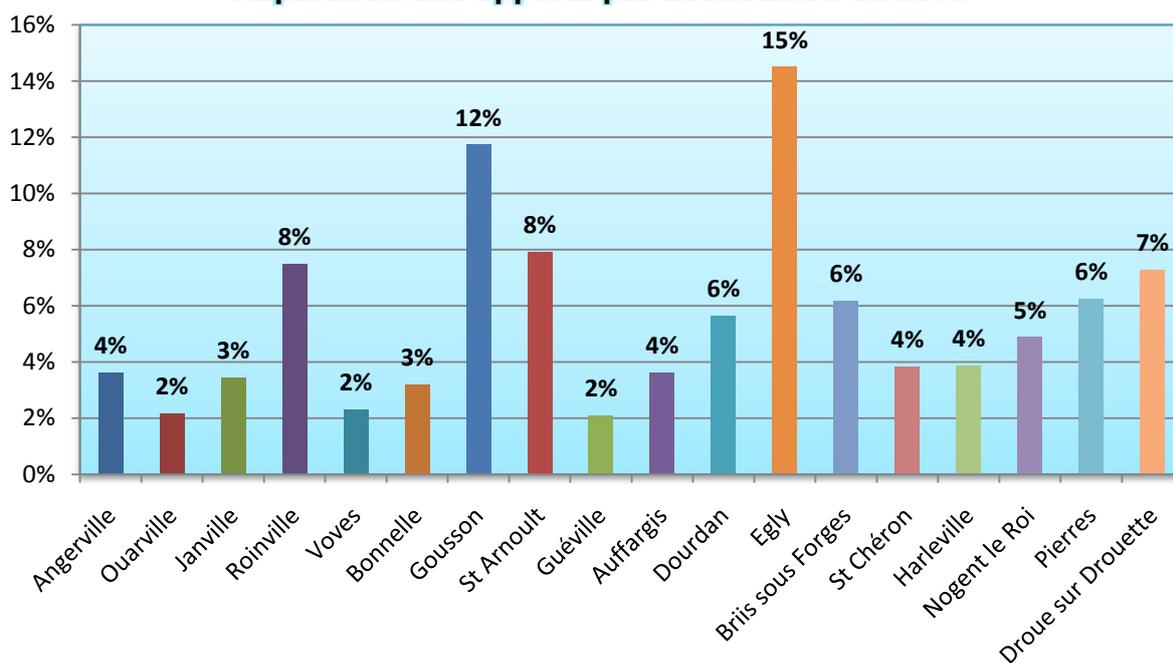
En 2010, les tonnages apportés en déchèteries restent stables par rapport à 2009.

Evolution des tonnages apportés sur l'ensemble des déchèteries du SITREVA



La répartition des apports par déchèteries est la suivante :

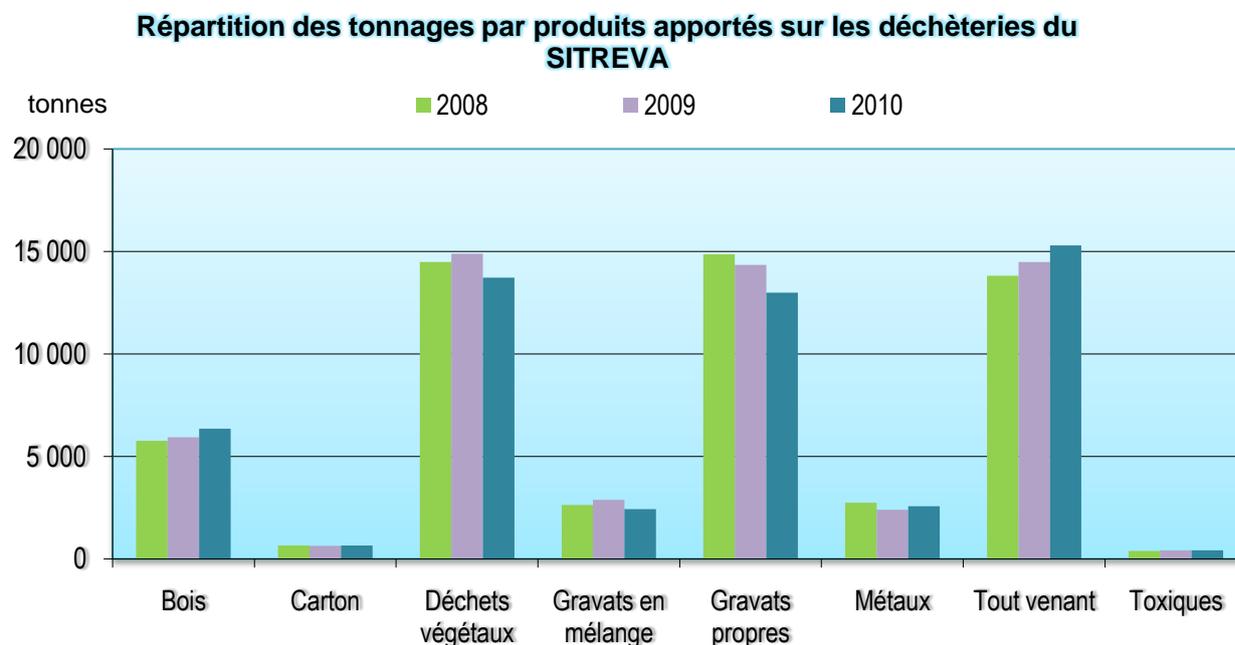
Répartition des apports par déchèteries en 2010





2.1.2 Les produits apportés

Les 3 produits phares restent les **déchets végétaux**, les **gravats propres** et le **tout venant**, avec toutefois une légère baisse d'apports en végétaux et gravats.



D'autres produits comme les batteries, les piles et les huiles de vidange sont aussi apportés en déchèteries mais transportés puis traités directement par des filières agréées.

2.1.3 Les rotations des caissons

Pour assurer l'évacuation des produits déposés en déchèteries, le service transport des déchèteries a dû effectuer plus de 7 845 rotations.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
409	425	741	837	722	788
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
826	857	785	615	587	253





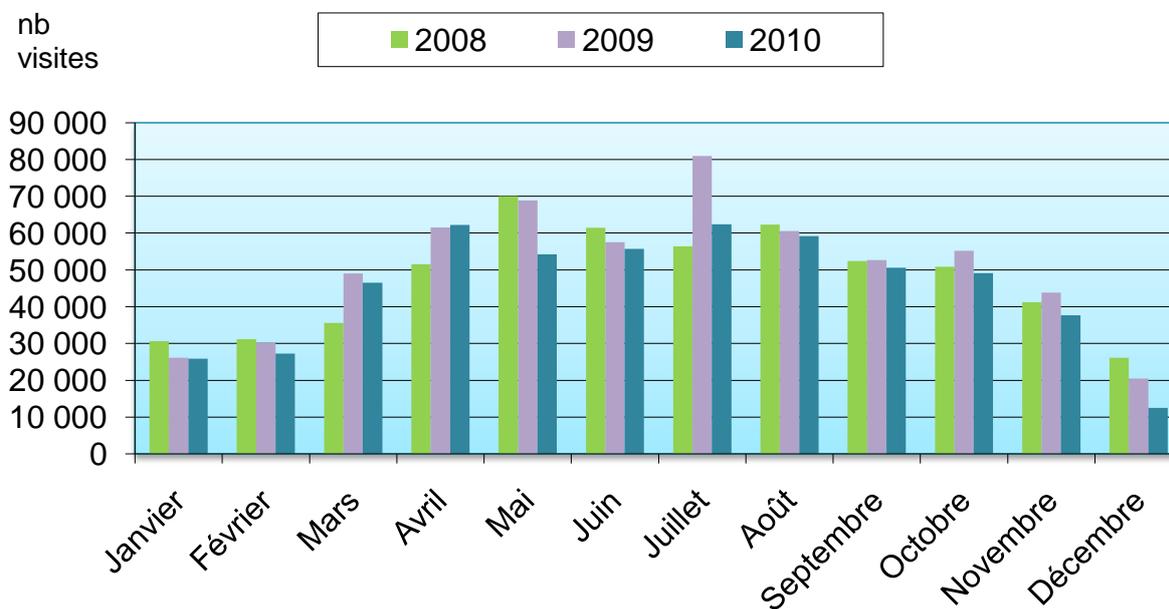
Evolution des rotations pour toutes les déchèteries du SITREVA - Année 2010



2.1.4 Les fréquentations

En 2010, le SITREVA a reçu **543 054** visites sur l'ensemble de ses déchèteries, soit une baisse de 10% par rapport à 2009.

Fréquentations des déchèteries de 2008 à 2010



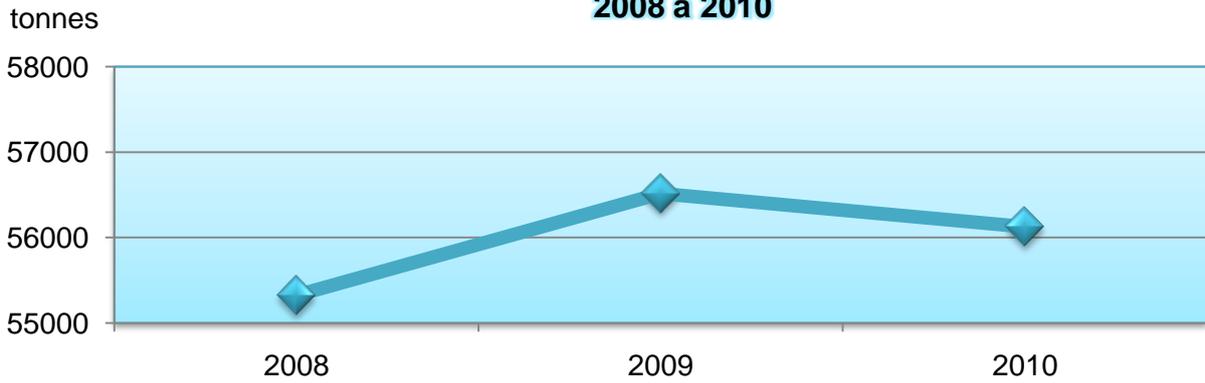
2.1.5 Bilan général

En 2010, le tonnage des apports a diminué de 0,69 % alors que les visites ont baissé de 10,5 % par rapport à 2009.

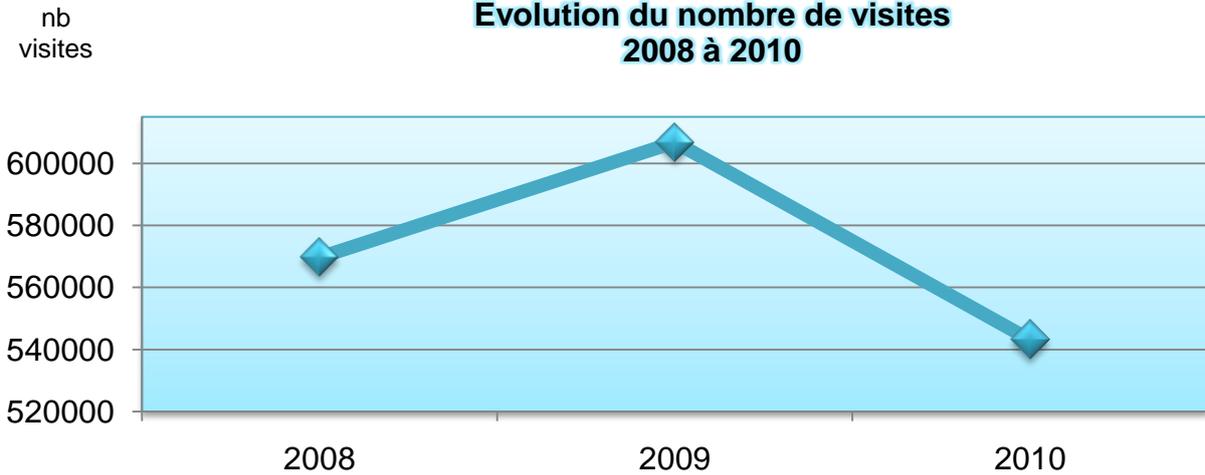




Evolution des apports en déchèteries 2008 à 2010



Evolution du nombre de visites 2008 à 2010



On peut voir dans cette baisse l'effet de la carte d'accès en déchèterie qui a permis de réguler les visites.
En 2010 plus de 28 000 cartes ont été distribuées sur les 18 déchèteries.





2.2 La valorisation énergétique



Le SITREVA a délégué à la Société VALORYELE (filiale de Suez Environnement) la gestion de l'unité de valorisation énergétique jusqu'en janvier 2020.

En 2010, l'unité de valorisation énergétique a incinéré 123.909 tonnes de déchets dont **76 224 tonnes de déchets ménagers** en provenance du SITREVA.

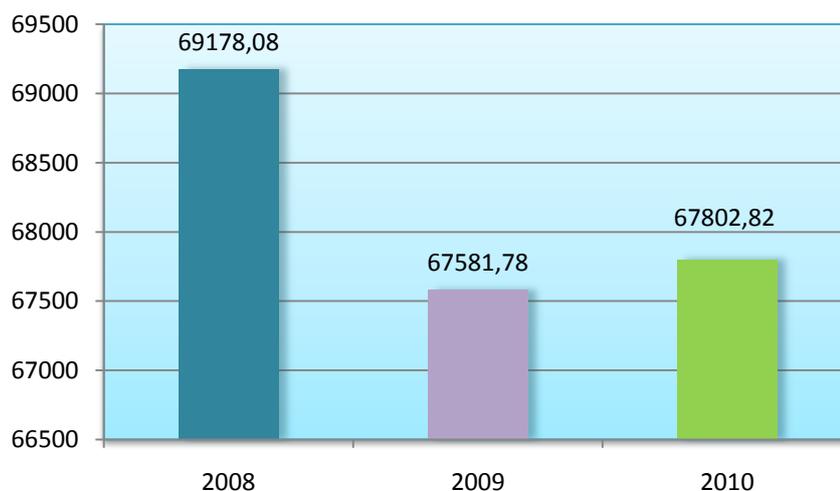
Ce tonnage est en hausse de 0,74 % par rapport à 2009.

Ces déchets sont composés d'ordures ménagères, d'encombrants et des refus de tri du centre de tri des emballages ménagers.

Tonnages	Ordures ménagères	Encombrants	Refus de tri
2009	67 582	5 267	2 813
2010	67 803	5 336	3 085

Evolution des tonnages de 2008 à 2010

Ordures ménagères

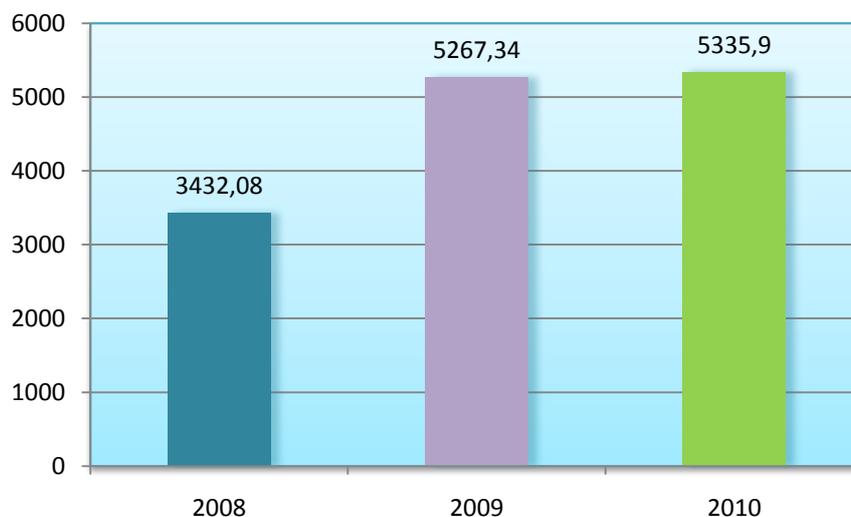


Par rapport à l'année 2009, le tonnage des ordures ménagères incinéré a très légèrement augmenté.



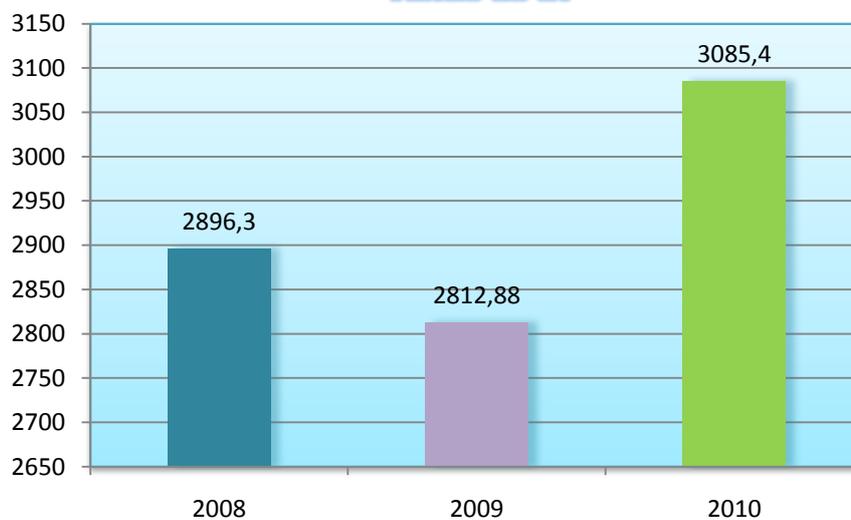


Encombrants incinérés



Le tonnage des encombrants incinérés reste stable par rapport à 2009.

Refus de tri



Le tonnage des refus de tri du centre de tri des emballages ménagers de Rambouillet a augmenté de 9,6%.





2.3 La valorisation des emballages



Tonnages entrants

Le SITREVA a délégué à la Société VALORYELE (filiale de Suez Environnement) la gestion du Centre de tri des Emballages. Toutes Les collectes sélectives réalisées par les syndicats adhérents du SITREVA y sont triées.

En 2010, le centre de tri a reçu **14 939 tonnes** de produits valorisables issus des collectes sélectives, des déchèteries (Cartons monoflux), et des points d'apports volontaires (Journaux / magazines).

Ce tonnage est en baisse de 0,21 % par rapport à 2009.

Répartition par produits des tonnages entrants au centre de tri

Tonnages	Emballages / JM	Cartons Monoflux	Journaux Magazines
2009	13 422	634	915
2010	13 359	653	927

Les produits valorisés





Les produits valorisés sortant du centre de tri représentent près de 14 793 tonnes : 11 707 tonnes en recyclage matière et 3 086 tonnes en valorisation énergétique (*refus de tri incinérés au centre de valorisation énergétique de Ouarville*).

Il reste 120 tonnes de stock sur les tonnages entrant.

Répartition des produits qui ont été triés et envoyés vers les filières de valorisation.

Produit	Tonnes 2009	% des entrants 2009	Tonnes 2010	% des entrants 2010
Acier	519	3,49 %	515	3,48%
Aluminium **	32	0,22 %	17	0,11%
Carton	3559	23,93 %	3715	25,11%
Plastique – PET clair	558	3,75 %	494	3,34%
Plastique – PET Couleur	279	1,88 %	352	2,38%
Plastique – PEHD	379	2,55 %	380	2,57%
Journaux / magazines	4122	27,71 %	3941	26,64%
Gros de Magasin	2391	16,07 %	2092	14,14%
Tétra	203	1,36 %	201	1,36%
Refus de tri	2833	19,05 %	3086	20,86%

** Il y a un vidage d'aluminium par an. Le chiffre de 2009 comprend le stock de l'année 2008 qui n'avait pu être vidé, ce qui explique la forte variation entre 2010 et 2009.





2.4 Les déchets végétaux



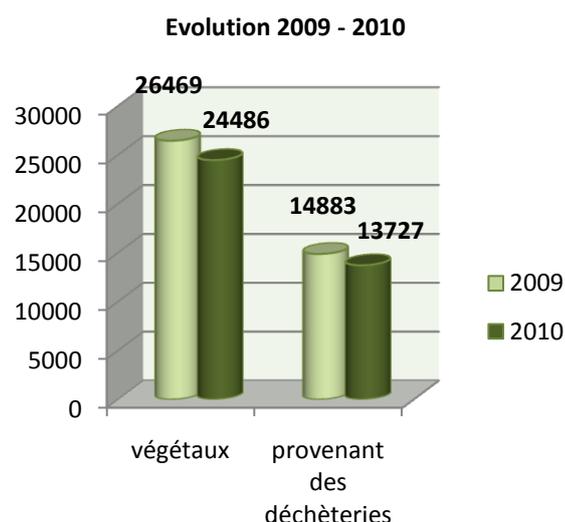
Le traitement des végétaux s'articule autour de deux axes :

- Le compostage réalisé en interne
- Le traitement réalisé par des prestataires

En 2010, **24 486 tonnes de déchets végétaux** ont été traitées par le SITREVA soit en Interne soit par des prestataires.

Ce tonnage est en baisse de 7,49 % par rapport à 2009.

13 727 tonnes proviennent des déchèteries. Le reste provient des collectes effectuées par les adhérents et des services techniques des communes.



Le compostage

A Ouarville, en Eure et Loir, le SITREVA gère une plate forme de compostage et fait appel à un prestataire pour le broyage des végétaux sur place.

Les déchets végétaux sont constitués principalement des tontes, branches et feuilles mortes. Ils sont transformés en compost valorisé en agriculture comme amendement organique.

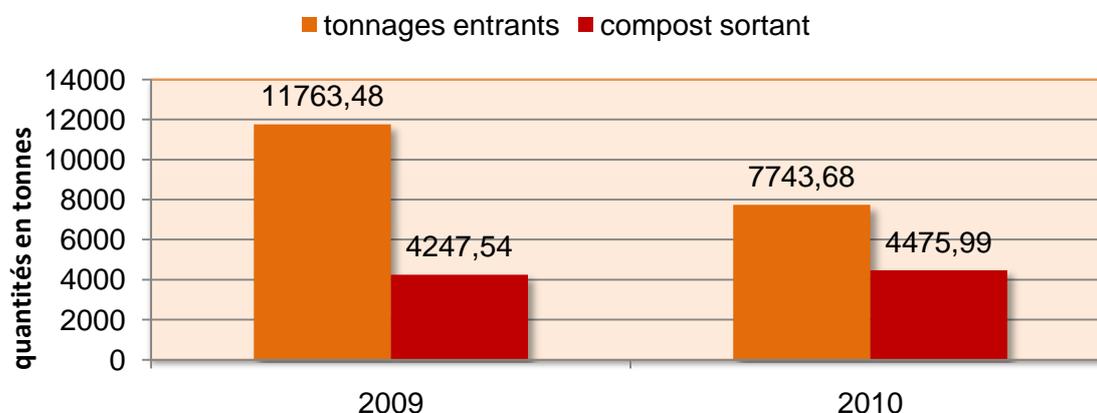
7 743 tonnes de déchets végétaux sont entrées sur la plate forme pour être valorisées en compost.

Ainsi, 4 476 tonnes de compost ont été commercialisées.





Evolution de l'activité de la plate forme de compost entre 2009 et 2010



Le compost qui est produit sur le site est régulièrement analysé et rigoureusement contrôlé.

Des analyses sont pratiquées régulièrement au cours de l'année par un laboratoire, ce qui permet de rendre le produit conforme à la norme NFU 44-051.

Le compost produit est vendu majoritairement aux agriculteurs.

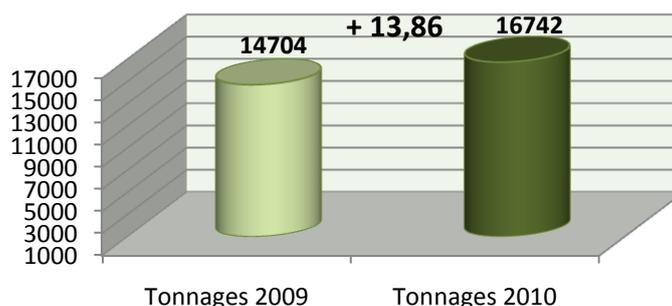
Traitement réalisé par les prestataires

16 742 tonnes de végétaux ont été traitées par cinq prestataires.

Répartition des tonnages de déchets végétaux traités par les prestataires

Repreneurs	Zymovert	Compost Sud	Compadrue	SEDE	VALORISOL
Tonnages 2009	10872 t	80 t	485 t	156 t	3121 t
Tonnages 2010	347,48 t	9518 t	4239,31 t	2637,32 t	

Evolution du traitement des végétaux par les prestataires 2009 - 2010





2.5 Le bois



Les déchets de bois, après tri et enlèvement d'éventuelles impuretés sur le quai de transit de Rambouillet, sont récupérés puis valorisés sous forme de combustible en chaudière industrielle ou sont transformés en panneaux de particules.

Tonnages traités

En 2010, le SITREVA a traité **6 274 tonnes de bois** qui ont été réparties chez trois repreneurs.

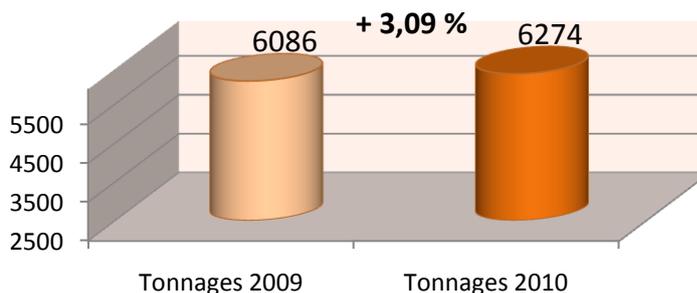
Ce tonnage est en hausse de 3,09 % par rapport à 2009.

Répartition des tonnages de bois traités par les prestataires

Repreneurs	Bois2r	CEL	Paprec recyclage
Tonnages 2009	4350 t	1739 t	
Tonnages 2010	670 t	286 t	5318 t

Le marché arrivant à terme début mars avec Bois2r et CEL, un nouveau marché a été passé avec Paprec recyclage.

Evolution du traitement du bois 2009 - 2010





2.6 Les Métaux



Comme pour le bois, le quai de transfert de Rambouillet sert de transit pour les métaux. Ce matériau est revendu à des repreneurs suivant le cours de métaux en vigueur.

Les métaux sont recyclés intégralement, en suivant plusieurs opérations de tri, broyage et fusion pour redevenir des métaux.

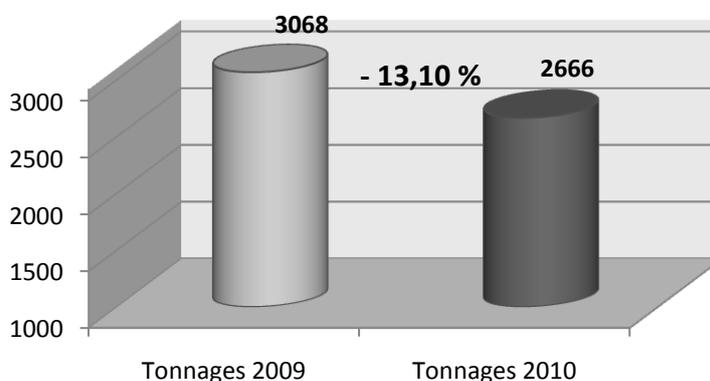
Le SITREVA a traité **2 666 tonnes de métaux** dont 2 570 proviennent directement des déchèteries. Le reste provient du tri effectué sur le bois et le tout venant.

Ce tonnage est en baisse de 13,10 % par rapport à 2009.

Répartition des tonnages des métaux traités par les prestataires

Repreneurs	Quentin	SFE	Metalufer	Menut
Tonnages 2009	545	42	1742	739
Tonnages 2010	524	503	1037	602

Evolution des tonnages des métaux 2009 -2010





2.7 Les gravats



Certaines déchèteries du SITREVA dissocient les gravats dits "propres", de ceux qu'on déclare "à trier", c'est-à-dire comportant des matériaux impropres comme du plâtre, de la faïence... Ils ne pourraient être acceptés en tant que tels dans les carrières classiques. Les gravats "à trier" sont rechargés dans des semi-TP et apportés dans une carrière, où ils sont retriés.

Les gravats proviennent des déchèteries.

15 757 tonnes de gravats ont été traitées par le SITREVA dont 12 983 tonnes de gravats dits propres et 2 774 tonnes de gravats dits "à trier".

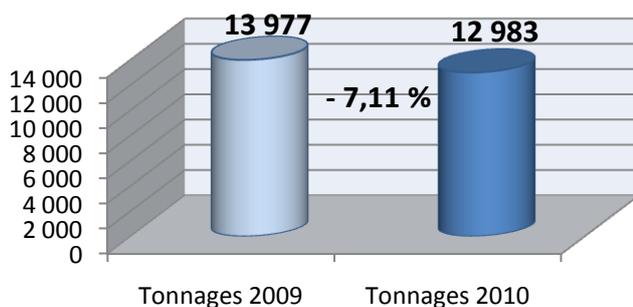
Répartition des tonnages de gravats propres traités par les prestataires

repreneurs	STAR	SPAC LTG	CHEZE
Tonnages 2009	3 443	1 516	9 018
Tonnages 2010	2613	942	9428

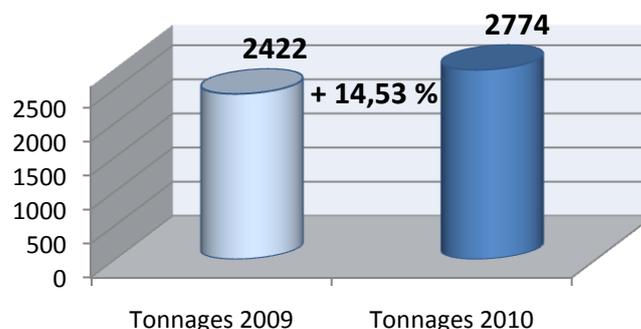
Répartition des tonnages de gravats à trier traités par les prestataires

repreneurs	CHEZE
Tonnages 2009	2422
Tonnages 2010	2774

Evolution des tonnages de gravats propres 2009 - 2010



Evolution des tonnages de gravats à trier 2009 - 2010





2.8 Le verre



Les emballages en verre, bouteilles, pots et bocaux sont collectés en porte-à-porte ou en apport volontaire par les syndicats primaires adhérents.

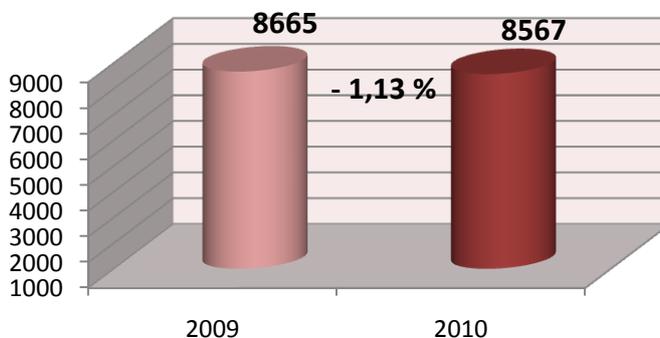
Ils sont vidés sur les quais de transfert de Rambouillet et Droue-sur-Drouette, puis sont ensuite rechargés et dirigés sur la filière de recyclage.

8 567 tonnes de verre issues des collectes et des points d'apports volontaires ont été traitées par le SITREVA, soit -1,13 % par rapport à 2009.



La totalité du verre traité est récupérée et valorisée par Saint-Gobain.

Evolution des tonnages du verre 2009 - 2010





2.9 Le Tout venant



Les déchets "tout-venant" sont les déchets encombrants apportés en déchèteries ou collectés en porte-à-porte.

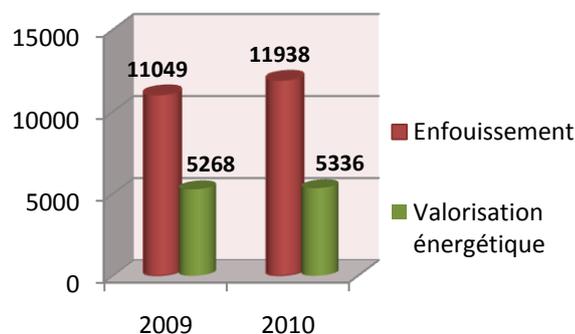
Ils sont tous apportés sur le Quai de Transfert de Rambouillet et subissent un tri permettant d'extraire une part valorisable (métaux, petits matériaux incinérables, cartons).

On distingue deux fractions importantes issues de ce tri :

- les parties dites "incinérables", qui sont apportées sur l'Unité de valorisation énergétique d'Ouarville,
- Les parties "non-incinérables", qui partent en enfouissement dans un Centre de Stockage de Déchets Ultimes situé dans les Yvelines, à Breuil-en-Vexin.

Sont également retirés les éventuels DEEE, pneus, bois ou métaux qui seraient susceptibles de se retrouver dans ces tas d'encombrants. Seule la fraction véritablement ultime (dans les conditions techniques actuelles) part en enfouissement.

17 274 tonnes de tout-venant ont été traitées par le SITREVA (+ 5,87% par rapport à 2009), dont 5 336 tonnes ont été valorisées énergétiquement au centre de valorisation énergétique de Ouarville.



Tonnes	Enfouissement	Valorisation énergétique
2009	11 049 (68 %)	5 268 (32%)
2010	11 938 (69%)	5 336 (31%)

Le coût global d'élimination des encombrants s'élève à **2 861 995,50 €** soit **167,70 €** la tonne.





2.10 Les DDM (Déchets Dangereux des Ménages)



Les DDM regroupent l'ensemble des déchets produits par les particuliers et qui constituent un **risque direct** pour la santé ou pour l'environnement. Ils sont le plus souvent en quantité restreinte, mais leur toxicité peut être très importante et nécessite un traitement spécifique.

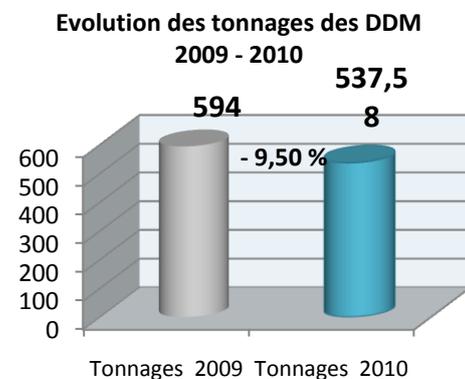
La principale catégorie des DDM est constituée par les produits dits **Pateux** (pots de peinture ou de colle) plus ou moins vides. On y trouve aussi des produits phytosanitaires, des bidons de produits solvants, des piles, des batteries, des radiographies....

En 2010, le SITREVA a traité **537,57 tonnes de DDM** répartis en 11 catégories de produits (- 9,50 % par rapport à 2009).

Deux nouveaux produits sont collectés en déchèterie : les cartouches d'encre et les capsules Nespresso.



Produits	Tonnages 2009	Tonnages 2010
BATTERIES	117	82,2
DTQD	63	64,3
EXTINCTEURS	20	10,8
HUILES	81	56,68
NEONS	3	3,43
PATEUX	289	299,13
PILES	18	13,8
PIQUANTS	1	0,9
RADIO	2	2,32
NESPRESSO	--	3,08
CARTOUCHES ENCRE	--	0,94





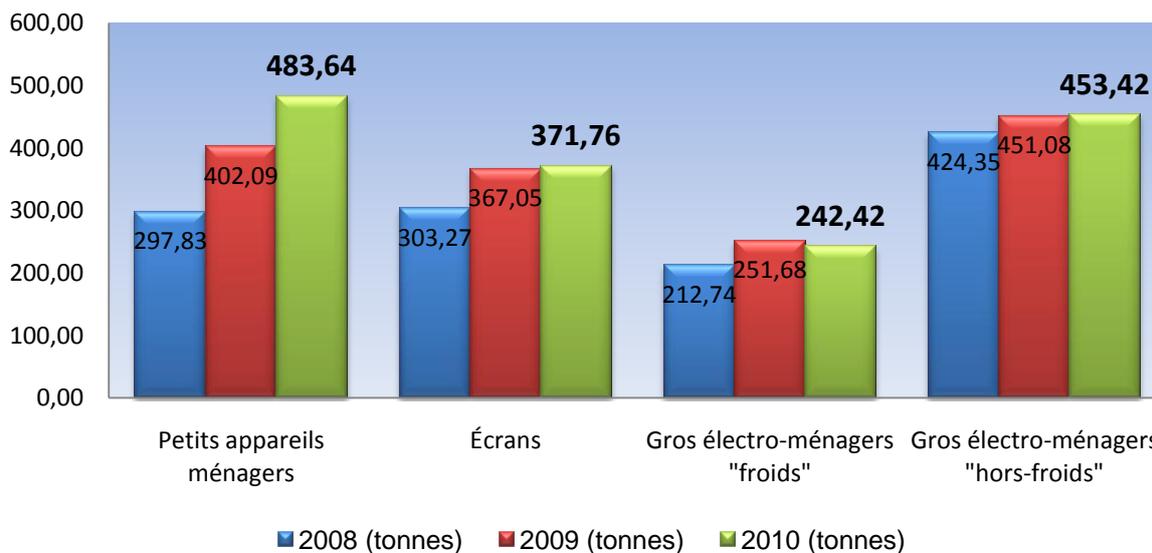
2.11 Les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)



Partenaire d'Eco-systèmes pour la collecte des DEEE depuis 2008, le SITREVA a collecté en 2010, **1551 tonnes** de DEEE, équivalant à **5,85 kg par habitant** et par an, ce qui représente **208 797** appareils.

Par rapport à 2009, le tonnage a progressé de près de 5% et le nombre d'appareils collectés de 21%.

Evolution des tonnages des D3E de 2008 à 2010





La valorisation effectuée à partir des DEEE collectés.

Les produits collectés sont acheminés vers des sites de traitement pour y être valorisés.

	2009	2010
Quantité de DEEE traités	Poids en tonnes	
Poids de matières recyclées	1 135,2	1252,8
Poids de matières valorisées énergétiquement	78,3	68,6
Quantité totale valorisée	1 213,5	1321,4
Poids de matières éliminées en installations spécialisées	258,4	229,8

Matières obtenues	2009		2010	
	<i>Poids (tonnes)</i>	%	Poids (tonnes)	%
Ferraille	570,6	39%	625,9	40%
Métaux non ferreux	136,9	9%	138,8	8%
Plastique recyclé	195,9	13%	273,4	18%
Minéraux (verre, ciment,...)	34,9	2%	63,9	4%
Tubes cathodiques	232,0	16%	227,5	15%
Déchets	252,6	17%	181,1	12%
Autres (composants dangereux,...)	49,1	3%	48,7	3%





III - LES INDICATEURS FINANCIERS

3.1 - Les faits marquants 2010

Les faibles reports de 2009 sur 2010

Fonctionnement : 236 392,37 €

Investissement : 260 008,60 €

Investissement diminué des restes à réaliser : 96 984,06 €

Le report de fonctionnement de 2009 sur 2010 était donc très faible, alors même que les investissements 2009 ont été très fortement limités pour atténuer l'impact de l'annulation du jugement du Tribunal Administratif d'Orléans dans le dossier du recours indemnitaire contre l'Etat.

La mise en place du plan pluriannuel d'investissement

Début 2010, un plan pluriannuel issu d'une analyse financière prospective sur 5 ans a été mis en place.

Ce plan prévoit :

- de rattraper les retards de renouvellement de matériel,
- la création d'un quai de transfert pour le SICTOM du Hurepoix,
- de rationaliser les flux du SITREVA dans leur ensemble,
- l'aménagement des déchèteries existantes,
- la création de deux déchèteries.

Sur les 5 années du plan, l'investissement global s'établit à 17 896 000 €, soit une moyenne de 3 579 200 € par an.

Les recettes possibles (subventions et revente) ramènent le plan quinquennal à 12 087 000 €, soit 2 417 400 € en moyenne annuelle.

Le financement est assuré selon trois moyens :

- les subventions (Conseils régionaux, généraux, ADEME) et les ventes : 32,46%
Elles sont évaluées ici assez prudemment, sur la base des subventions qui seraient accordées par la Région Ile de France. Les consultations sont en cours.
- l'emprunt : 41,91%
L'objectif est d'assurer le financement nécessaire tout en continuant à réduire la dette, c'est-à-dire garantir que le montant moyen des nouveaux emprunts reste inférieur à l'amortissement annuel de la dette.
- l'autofinancement : 25,63%
Il s'agit ici d'assurer le bon équilibre entre le recours à l'emprunt et l'appel aux ressources propres (voir les ratios de gestion) tout en lissant dans le temps les participations des syndicats primaires.





La très bonne réalisation des investissements

Les investissements prévus au plan pluriannuel d'investissement et au budget 2010 ont été réalisés à plus de 80%. Seul l'achat d'engins de chantier a dû être reporté sur les années suivantes, et ce pour 400 000 €.

Le résultat 2010

Fonctionnement : 825 611,61 €

Investissement : 661 721,21 €

Investissement diminué des restes à réaliser : 310 615,63 €

Le résultat 2010 correspond à 4,9 % du volume du budget.

Mais 440 000 € de dépenses n'ont pas été effectuées sur l'année et devront être reportées sur les années suivantes. En les réintégrant sur l'année 2010, le résultat passerait à 3,71 % du volume du budget.

Ce résultat permet de sécuriser la situation financière du SITREVA et d'obtenir :

- une CAF (capacité d'autofinancement) nette de 782 093,85 €,
- une capacité de désendettement de 8 ans.

Avenant N°11 à la DSP

Des compteurs ont été installés permettant de mesurer la performance énergétique de l'usine de Ouarville. Grâce à ces mesures, le SITREVA bénéficie d'un taux de TGAP réduit du fait de la combinaison de deux critères environnementaux :

- L'ISO 14001,
- La performance énergétique élevée.

Pour un investissement du SITREVA de 138 794 € ht, l'économie sur un an est estimée à 170 000 €.

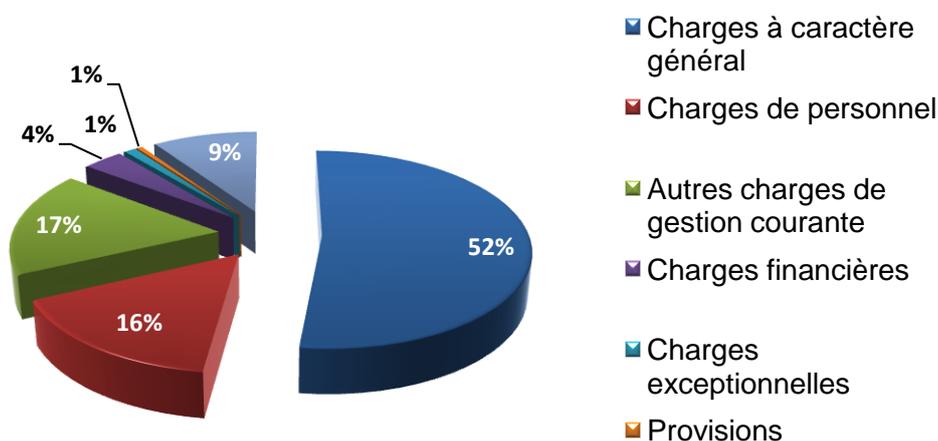




3.2 – Les grands chiffres 2010

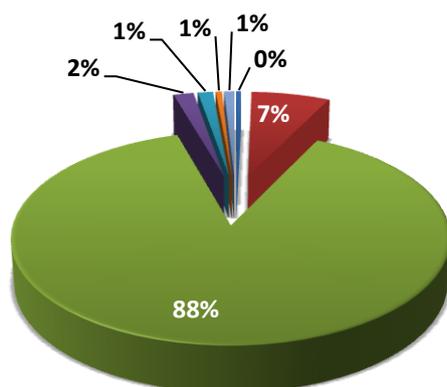
Résultat positif de fonctionnement	825 611,61 €
Volume du budget de fonctionnement	25 984 057,25 €
Résultat positif d'investissement	661 721,21 €
Volume du budget d'investissement	4 653 444,25 €
Encours de la dette au 31/12/2010	22 131 182,83 € 82,70 €/hab
Soit	
Remboursement de la dette en capital	7,94 €/hab
Taux d'intérêt moyen	4,27%
Dépenses réelles de fonctionnement	87,89 €/hab
Dépenses d'équipement brut (<i>travaux, camions, caissons, engins, logiciels...</i>)	8,89 €/hab

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2010



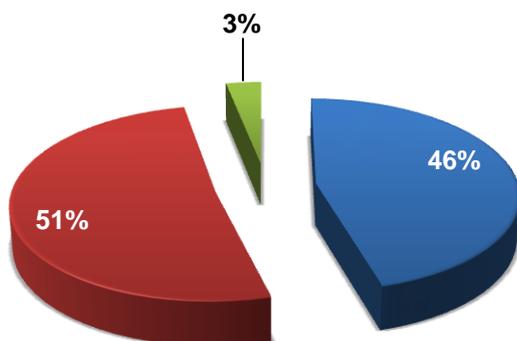


Répartition des recettes de fonctionnement en 2010



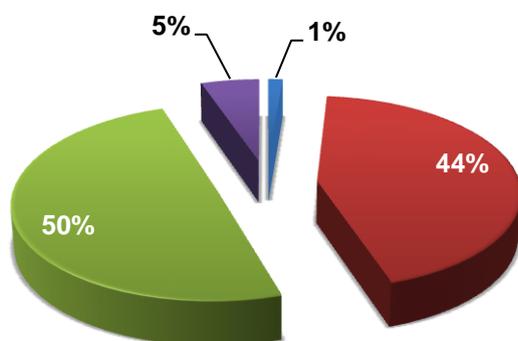
- Atténuations de charges
- Produits des services, du domaine, ventes directes
- Dotations subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre entre sections

Répartition des dépenses d'investissement en 2010



- Emprunts
- Immobilisations
- Opérations d'ordre entre sections

Répartition des recettes d'investissement en 2010

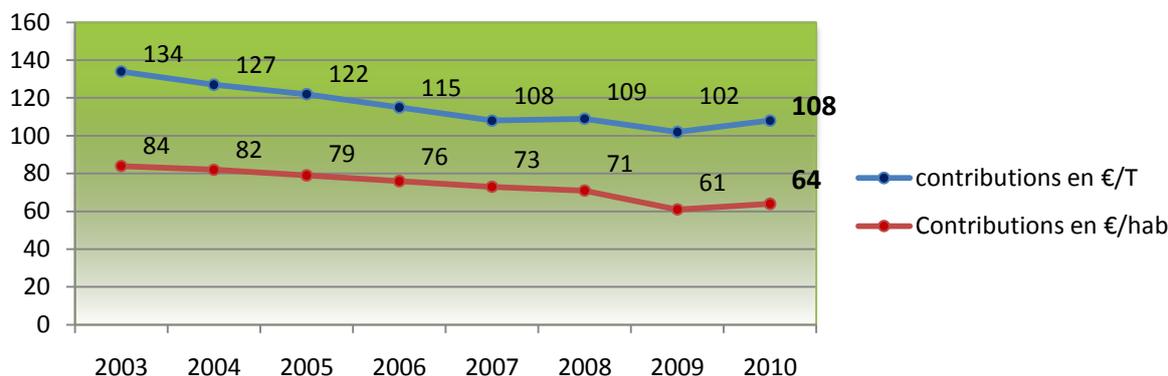


- Subventions
- Emprunts
- Opérations d'ordre entre sections
- Résultat reporté n-1





EVOLUTION DU PRIX À LA TONNE



Le montant des contributions pris en considération pour une année est le montant facturé aux syndicats primaires, duquel est déduit le montant qui leur est reversé. Le nombre d'habitants correspond à la population INSEE officielle du SITREVA. Les tonnes sont l'intégralité des tonnes traitées par le SITREVA, que ce soit directement ou pas.

Entre 2003 et 2009, les contributions n'ont quasiment jamais cessé de baisser. De gros efforts de réduction des coûts et de redistribution ont été effectués. La baisse de 2009 prenait cependant en compte pour 800 000 € le jugement positif du Tribunal Administratif d'Orléans dans l'affaire du recours indemnitaire contre l'Etat. Ce jugement ayant été annulé, il a ensuite fallu revenir en arrière.

L'année 2010 est donc une année de fonctionnement normal qui a permis, malgré l'inflation, la baisse des soutiens Eco-emballages de 200 000 € et l'impact de la TGAP sur l'incinération mise en place en 2009 pour plus de 250 000 €, de maintenir les contributions à la tonne à la même hauteur qu'en 2007 et 2008 et de maintenir les **contributions par habitant** à un niveau **10% inférieur** par rapport à cette même période.





3.3 - La répartition des charges et des produits

Répartition des charges

	2009 en €	2009 en %	2010 en €	2010 en %
Délégation de service public	9 891 740,65	28,54%	10 864 403,36	35,46%
Marchés publics	2 644 387,93	7,63%	1 852 891,91	6,05%
Régie	14 064 560,41	40,58%	11 129 996,76	36,33%
Mouvements internes	8 061 415,57	23,26%	6 790 209,46	22,16%
Total dépenses	34 662 104,56		30 637 501,49	

Dans les mouvements internes de dépenses sont compris les reversements d'une partie des droits d'accès, des subventions des Eco-organismes et de la valorisation.

Répartition des produits

	2009 en €	2009 en %	2010 en €	2010 en %
Contributions des membres	19 574 641,10	55,68%	20 472 425,16	64,43%
Droits d'accès	237 863,70	0,68%	215 708,54	0,68%
Subventions d'Eco-organismes	3 509 096,75	9,98%	2 869 180,31	9,03%
Valorisation matière et énergétique	1 046 404,01	2,98%	1 667 189,10	5,25%
Reports années précédentes	4 137 778,27	11,77%	496 400,97	1,56%
Régie	2 853 498,54	8,12%	3 440 645,55	10,83%
Mouvements internes	3 799 223,16	10,81%	2 612 179,11	8,22%
Total recettes	35 158 505,53		31 773 728,74	

L'augmentation des charges est principalement liée à l'augmentation du coût de la délégation de service public. L'ensemble des autres dépenses diminue fortement, notamment les dépenses en régie.





IV – LA COMMUNICATION

Après plusieurs années de mise en sommeil, le service communication à été réactivé en 2010 à l'occasion de la création du site internet du SITREVA.

www.sitreva.fr

Le site Internet du SITREVA a été mis en ligne le 1^{er} avril 2010.



Il a été réalisé par l'agence Antadis pour un coût global de 7 790 € ht.

Bilan

Depuis le 1^{er} avril 2010, 15 025 visiteurs ont vu 62 421 pages.

Le site reçoit aujourd'hui environ 1500 visites par mois.

Actions de communication réalisées

Le SITREVA a fait l'acquisition d'un stand d'exposition auprès d'Eco-emballages, composé d'une tente, de 4 panneaux d'information sur le tri et d'une poubelle gonflable géante.

Afin de mutualiser les moyens de tous et pour être toujours au plus près de l'utilisateur, ce stand peut être prêté aux adhérents du Sitreva.

- Foire de Maintenon le 12/09/2010





- Marolles en Hurepoix le 10/10/2010

Week-end du développement durable



- Visites du centre de tri des emballages

Le SITREVA a accueilli 35 visites, ce qui représente 1200 visiteurs. L'essentiel des visiteurs est constitué de scolaires allant du CE1 au CM2.

Ces visites sont souvent l'aboutissement d'un travail sur les déchets réalisé en classe par les enseignants, mais aussi par les ambassadeurs du tri des syndicats adhérents.



Supports de communication

- Guide de tri



Le SITREVA a réalisé un guide de tri qui fait aujourd'hui référence auprès des adhérents.

Imprimé à 112 000 exemplaires, il a été diffusé sur l'ensemble du territoire du sitreva par La Poste.

Ce guide est distribué lors des visites du centre de tri.





- Cabas de précollecte



5000 exemplaires ont été réalisés. Ils sont distribués lors de manifestations et aux accompagnateurs des visites de groupes scolaires.



- Carnets recyclés

Réalisation de 2000 carnets en matériaux recyclés. Il est distribué aux enfants qui viennent visiter le centre de tri.





V – MARCHÉS PASSÉS EN 2010

Type de marché	Montant du marché compris entre :	Titulaire du marché et code postal	Objet du marché	Date de notification du marché
FOURNITURES	4 000 € HT et 19 999 € HT	PACKMAT SYSTEM 70 400	Fourniture de pièces détachées pour les véhicules du SITREVA : pièces pour compacteurs PACKMAT	13/07/2010
		ARDEN EQUIPMENT 08 013	Acquisition d'un grappin	15/09/2010
		ATELIER LA RUCHE 13 120	Fourniture d'articles de bureau : enveloppes	16/12/2010
	20 000 € HT et 49 999,99 € HT	SOLFA CARBURANTS 45 270	Fourniture de pièces détachées pour les véhicules du SITREVA - ingrédients	13/07/2010
		VAN DE MAELE 78 120	Fourniture de pièces détachées pour les véhicules du SITREVA : pièces pour véhicules légers	12/07/2010
		SODIMAVI VOLVO 45 770	Fourniture de pièces détachées pour les véhicules du SITREVA : pièces pour poids lourds de marque Volvo	09/07/2010
		SELLERIE CONCEPT 28 110	Fourniture de pièces détachées pour les véhicules du SITREVA – pièces de bâchage	15/07/2010
		ALENCON PNEUS 61 002	Fourniture de pneumatiques pour les véhicules légers du SITREVA	26/07/2010
		LEGRAS INDUSTRIES 51 206	Fourniture de pièces détachées pour les semi-remorques à fond mouvant alternatif du SITREVA	09/10/2010
	50 000 € HT et 89 999,99 € HT	SOMTP CENTRE 45 750	Fourniture de pièces détachée pour les véhicules du SITREVA : pièces pour engins	13/07/2010
		PACKMAT SYSTEM 70 400	Fabrication et livraison d'un compacteur à déchets mobile sur berce	13/12/2010
		LYRECO 59 584	Fourniture d'articles de bureau : divers	16/12/2010
		FIDUCIAL 92 925	Fourniture d'articles de bureau : consommables informatiques et papier	16/12/2010
		OUDIN 88 000	Fourniture, livraison de cloisons en acier pour la création d'alvéoles de parc à déchets	22/12/2010
	90 000 € HT et 124 999,99 € HT	REMORQUES LOUAULT 89 170	Acquisition de remorques porte caissons	13/10/2010
		CHAPELIER 78 310	Fourniture de pièces détachées pour les semi-remorques du SITREVA	11/10/2010
	125 000 € HT et 192 999,99 € HT	CHARTRES POIDS LOURDS 28 011	Fourniture de pièces détachées pour les véhicules du SITREVA : pièces pour poids lourds de marque Renault	09/07/2010
	193 000 € HT et 999 999,99 € HT	EUROMASTER 38 041	Fourniture de pneumatiques pour les poids lourds et les engins du SITREVA	26/07/2010
		CMMI 86 220	Fabrication et livraison de caissons renforcés amovibles et ouverts de 40 M3	26/07/2010
		LEGRAS INDUSTRIES 51 206	Acquisition de semi-remorques à fond mouvant alternatif	11/10/2010
	1 000 000 € HT et 2 999 999,99 € HT	SODIMAVI VOLVO 45 770	Acquisition de tracteurs routiers	11/10/2010
CHARTRES POIDS LOURDS 28 011		Acquisition de porteurs	11/10/2010	
SADE 76 301		Locaux préfabriqués pour agents de déchèteries	17/12/2010	
	DELOSTAL ET THIBAUT 92 405	Fourniture de gazole pour l'alimentation de la flotte automobile du SITREVA	29/03/2010	





Type de marché	Montant du marché compris entre :	Titulaire du marché et code postal	Objet du marché	Date de notification du marché
SERVICES	4 000 € HT et 19 999 € HT	VERITAS 78 180	Contrôle des appareils de levage	05/07/2010
		GEFA 78 120	Missions de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de la déchèterie de Roinville	13/10/2010
		ANTEA 90 043	Mission d'étude des déchèteries du SITREVA	22/12/2010
	20 000 € HT et 49 999,99 € HT	HUGLO LEPAGE 95 008	Conseil juridique, d'assistance et de représentation du SITREVA devant les juridictions en matière de protection des intérêts financiers du SITREV dans une affaire en cours	30/03/2010
	50 000 € HT et 89 999,99 € HT	SITA Ile de France 78 120	Balayage des sites du SITREVA	17/08/2010
		ORTHEMIS 69 140	Etude de faisabilité (technique, juridique et financière) Pour l'optimisation des coûts et de la gestion logistique du SITREVA	07/10/2010
		EUROFEU 28 250	Vérification, maintenance et fourniture d'équipements de sécurité incendie	22/12/2010
	90 000 € HT et 124 999,99 € HT	ANATED ENVIRONNEMENT 45 200	Maintenance préventive et curative des compacteurs à déchets	03/06/2010
193 000 € HT et 999 999,99 € HT	PAPREC 28 300	Traitement du bois	07/04/2010	
	COMPOST SUD ESSONNE 91 870	Traitement et valorisation des déchets végétaux du Nord SICTOM du Hurepoix	01/04/2010	

Type de marché	Montant du marché compris entre :	Titulaire du marché et code postal	Objet du marché	Date de notification du marché
TRAVAUX	20 000 € HT et 49 999,99 € HT	COLAS 44 300	Création de voirie : accès aux plateformes de compostage de Ouarville	13/10/2010
	50 000 € HT et 89 999,99 € HT	LOSBERGER 67 172	Construction d'un hangar de type industriel sur la plateforme de compostage de Ouarville	24/12/2010
	90 000 € HT et 124 999,99 € HT	GUILLO 28 210	Aménagement de la déchèterie de Roinville – réalisation de 3 quais supplémentaires	23/12/2010
	125 000 € HT et 192 999,99 € HT	EUROVIA 77 340	Modification du réseau VRD - Assainissement dans le cadre de la création d'un local DMS	12/10/2010





GLOSSAIRE

Calcin

Débris de verre, ajoutés à la composition des matières premières nécessaires à la fabrication du verre.

CET

Centre d'Enfouissement Technique (voir décharge)

Centre de tri

Installation permettant un tri d'affinage sur les déchets issus des collectes sélectives afin de les séparer par matériau (certaines des opérations de tri sont mécaniques tandis que d'autres sont manuelles) et un conditionnement des déchets triés.

Centre de stockage

Lieu aménagé pour le dépôt de déchets sur le sol ou leur enfouissement.

En France, il existe 3 catégories de décharges :

Classe I : déchets dangereux

Classe II : déchets non dangereux

Classe III : déchets inertes

Collecte sélective

Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets mis dans des contenants prévus à cet effet, pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

Collectivités Locales

Une collectivité locale est une partie du territoire d'un Etat jouissant d'une autonomie de gestion au moins partielle.

Communauté de communes

E.P.C.I. (*Etablissement Public de Coopération Intercommunale*) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle correspond à des territoires plutôt ruraux mais instaure une coopération intercommunale forte sur des axes essentiels de la vie locale. Elle a été créée par la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République avec des apports de la loi du 12 juillet 1999. (source MINEFI)

Compost

Produits d'une qualité donnée issus de la dégradation contrôlée de la matière organique en présence d'oxygène (compostage), contenant le moins de polluants possible et utilisables comme amendement organique.

Compostage

Fermentation aérobie (en présence de l'oxygène de l'air) contrôlée qui aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

Déchets

Un déchet est " tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon " (loi du 15 juillet 1975).

Les déchets sont donc des sous-produits d'une activité économique, ne présentant pas de valorisation directe dans le cadre de l'organisation économique de cette activité.





Déchèterie

Espace aménagé, gardienné, clôturé, où le public (le particulier et éventuellement l'artisan et le commerçant) peut apporter ses déchets encombrants et éventuellement d'autres déchets triés en les répartissant dans des contenants distincts (ferrailles, monstres, déchets végétaux, gravats, tout-venant, papier/carton, verres, plastiques, huiles usagées ...) en vue de valoriser et traiter (ou stocker) au mieux les matériaux qui les constituent.

Déchets Dangereux des Ménages (DDM)

Déchets provenant de l'activité des ménages qui ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères, sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, comburants, facilement inflammables, ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement.

Déchets d'emballage ménagers

Déchets résultant de l'abandon des emballages ménagers des produits consommés par les ménages, au domicile ou hors domicile.

Déchets ultimes

Déchets, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par la réduction de leur caractère polluant ou dangereux.

Déchets Verts

Matières végétales issues de l'exploitation, de l'entretien ou de la création de jardins ou d'espaces verts publics et privés ainsi que les déchets organiques des activités horticoles professionnelles ou municipales, à l'exception des supports de culture.

DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Déchets d'équipements électriques ou électroniques incluant tous leurs composants, sous-ensembles et consommables spécifiques. Ils comprennent par exemple les produits « blancs » (électroménager), les produits « bruns » (TV, vidéo, radio, Hi-fi) et les produits gris (bureautique, informatique). Le papier n'est pas considéré comme un consommable spécifique.

DIB (Déchets Industriels Banals)

Déchets Industriels Banals. Parmi eux, on retrouve entre autres les déchets issus de l'industrie, les déchets issus du commerce et de l'artisanat, ainsi que les « assimilables ».

Emballages ménagers

Ensemble des emballages qui permettent d'assurer le conditionnement, la protection, le transport et la promotion d'un produit destiné aux ménages.

Encombrants

Déchets occasionnels provenant de l'activité domestique des ménages. En raison de leur volume ou de leur poids, les encombrants nécessitent un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment : des biens d'équipement ménagers usagés ; des déblais ; des gravats.

Filière (Industrie)

Ensemble des activités, des industries relatives à un produit de base (exemple : filière plastique).

Ordures Ménagères (OM) ou Déchets Ménagers (DM)

Les Ordures Ménagères ou Déchets Ménagers sont des déchets issus de l'activité domestique quotidienne des ménages. La quantité de Déchets Ménagers est en moyenne de 400 kg/hab./an.

PET (Polyéthylène Téréphtalate)

Matière plastique utilisée notamment pour la fabrication de bouteilles, flacons, pots, films...





Plastiques

Variété de matières synthétiques très utilisées pour la diversité de leurs caractéristiques et performances (légèreté, relative inertie chimique, propriétés mécaniques, adaptabilité ...). Les matières plastiques sont des macromolécules, polymères ou co-polymères organiques, qui présentent une certaine plasticité lors de leur mise en oeuvre, ce qui permet leur transformation par injection, extrusion, calandrage, etc.

Récupération

Opération qui consiste à collecter et/ou trier des déchets en vue d'une valorisation des biens et matières les constituant.

Recyclage

Opération visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

Réemploi

Opération par laquelle un bien usagé conçu et fabriqué pour un usage particulier est utilisé pour le même usage ou un usage différent. La réutilisation et le reconditionnement sont des formes particulières de réemploi.

Taux de refus

Part des déchets sortant du centre de tri et qui n'est pas dirigée vers les filières de recyclage de matériaux = $1 - \text{Tonnage sortant (du centre de tri)} / \text{Tonnage entrant (en centre de tri)}$. Certains refus peuvent faire l'objet d'un traitement ultérieur.

TGAP

Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

Tout-venant (voir Encombrants)

Traitement

Ensemble de procédés visant à réduire dans des conditions contrôlées le potentiel polluant initial, la quantité ou le volume de déchets.

Processus physiques, thermiques, chimiques ou biologiques, y compris le tri, qui modifient les caractéristiques des déchets de manière à en réduire le volume ou le caractère dangereux, à en faciliter la manipulation ou à en favoriser les valorisations. (Directive 1999/31/CE du conseil du 26 avril 1999, concernant la mise en décharge - JOCE du 16 juillet 1999).

Valorisation

Utilisation des déchets comme source de matière première et/ou comme source d'énergie.

Valorisation énergétique

La valorisation énergétique, c'est la combustion de matières ou de déchets dans un incinérateur avec récupération d'énergie, sous forme de chaleur ou d'électricité, et épuration des fumées.

Valorisation matière = recyclage





SITREVA
19 rue Gustave Eiffel
ZA du Bel Air
78120 Rambouillet
01 34 57 12 20

www.sitreva.fr

